



SAMU 06



# **Rôle du SAMU**

## **Gestion des Crises**

### **Prise en charge sanitaire des victimes**



SAMU 06



# Organisation en « situation de crise »

- Le **Plan ORSEC-NoVi (Nombreuses Victimes)** est un plan de **prise en charge pré hospitalière de nombreuses victimes lors d'ACEL** (Accident Catastrophique à effet Limité)
- Le **Plan Blanc** est un **plan d'organisation propre à un établissement de santé** pour permettre **l'accueil d'un grand nombre de victimes** (y compris pour le risque **NRBC** : Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique)
- Le **Plan Blanc Elargi** : mobilisation de plusieurs établissements de santé



SAMU 06



# Situation de **CRISE**

Le SAMU va être présent

## ■ **POSTE DE COMMANDEMENT OPÉRATIONNEL** **PCO**

Installé au plus près de l'évènement, sur le site en un lieu protégé et favorable, il rassemble les services concourant à la mise en œuvre des secours.

Sous l'autorité d'un **membre du corps préfectoral**

## ■ **CENTRE OPERATIONNEL DEPARTEMENTAL** **COD**

Installé à la Préfecture

Composition multi-services

Sous l'autorité directe du **Préfet**



SAMU 06

# PRISE en CHARGE SANITAIRE



## Rôle de coordination de la réponse sanitaire pré-hospitalière ET hospitalière

### ■ Services du CHU de Nice

- **Mobilisation des Equipes Médicales du SMUR de Nice (+ véhicule logistique + véhicule PC)**
- **Services de soins** : urgences +++, déchoquage, blocs opératoires, imagerie médicale, services spécialisés , ...
- **CUMP** : Cellule d'Urgence Médico Psychologique
- **Services techniques** : Informatique, Radio transmission, Biomédical
- **Services administratifs** : Cellule de crise



SAMU 06

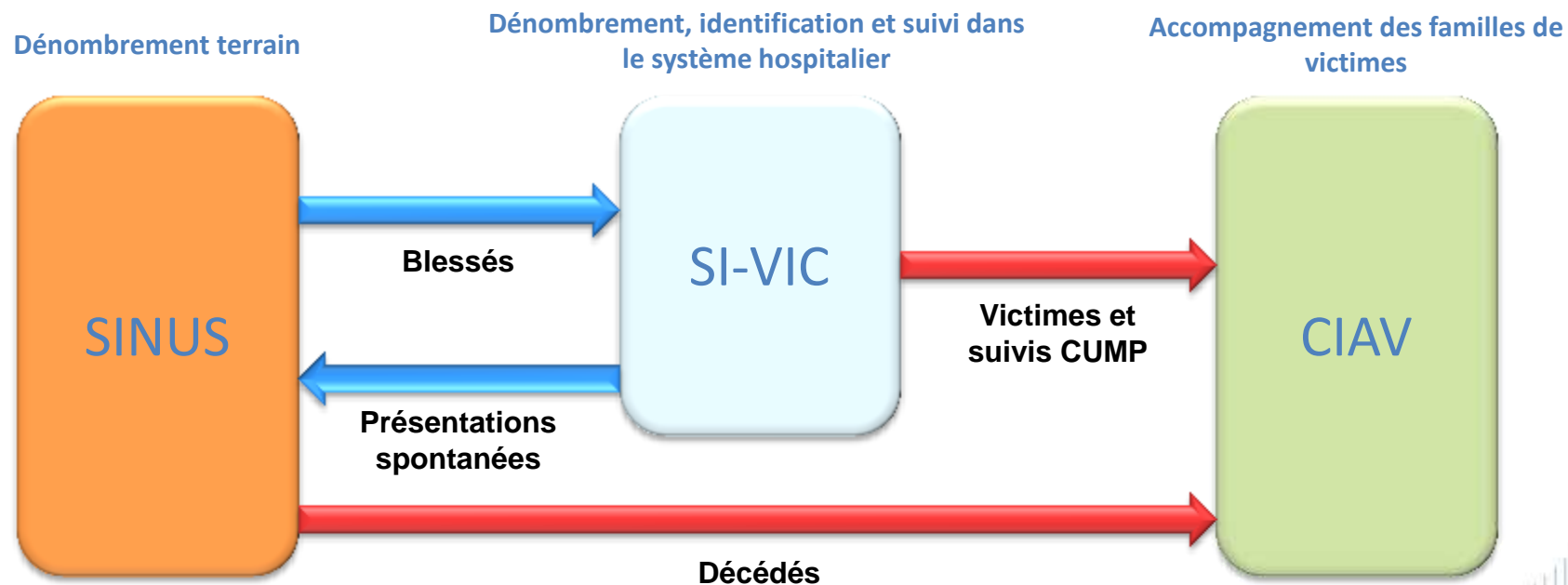
# PRISE en CHARGE SANITAIRE



## Rôle de coordination de la réponse sanitaire pré-hospitalière ET hospitalière

### ■ Services hors du CHU de Nice

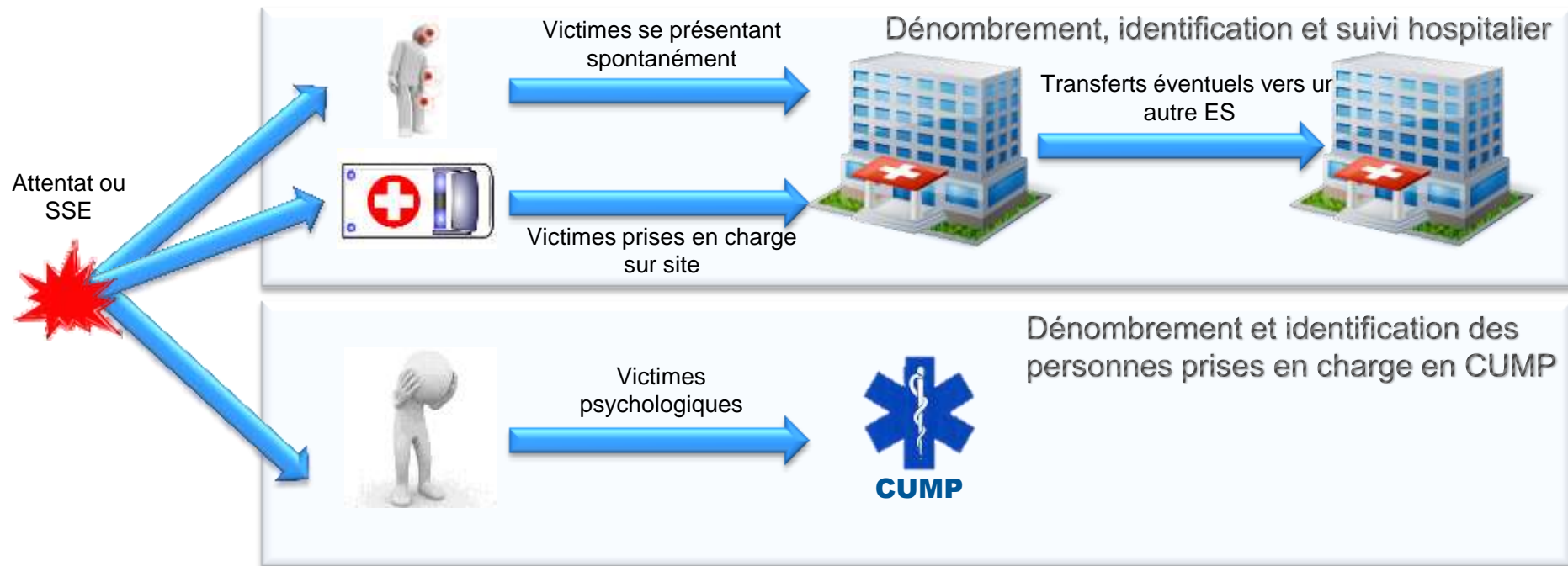
- SMUR d'autres Centres Hospitaliers (06)
- SMUR hors 06 via les SAMU départementaux
- Renforts Zonaux terrestres/hélicoptés
- Renforts Nationaux (EPRUS) : personnels, produits de santé (NRBC), matériels (tenues, lots PSM, respirateurs)
- Etablissements de Santé (publics ou privés) départementaux et extra-départementaux
- SAMU(s) de la Zone Sud, EFS



 **Accès aux données**

 **Flux de données**





## Objectifs

- Permettre une remontée des fiches victimes prises en en charge en ES
- Permettre une remontée des fiches CUMP prises en en charge en PUMP
- Permettre une consolidation des données à chaque échelon (ES, ARS, national)

- ➔ Aide à la gestion de l'évènement (dénombrement, impact sur l'offre de soins)
- ➔ Mettre à disposition des données à la CIAV ou à la CIP (préfecture) pour le suivi des victimes



SAMU 06

# MISSIONS DU SAMU



## en cas de crise

### ■ Missions du Directeur du SAMU

- Le Directeur du SAMU (ou son représentant) **se rend au PCO**.
- il **assure le cas échéant la fonction de DSM Directeur des Secours Médicaux** (liste de garde préétablie en alternance avec le Service de Santé et de Secours Médical du SDIS 06)
- il s'assure de l'établissement d'une **liaison avec le SAMU 06** (téléphone, radio, informatique si possible)
- les équipes SMUR se mettent **à disposition du DSM**
- les équipes SMUR assurent la **mise en place du PMA**, en collaboration avec le SDIS, selon les instructions du DSM puis se mettent à disposition du point de regroupement des moyens, une fois le PMA installé, afin de **participer aux soins et évacuations**
- un médecin SAMU assure en sortie de PMA/PRV

**la régulation des évacuations**





SAMU 06

# MISSIONS DU SAMU



## en cas de crise

### ■ Missions du Médecin régulateur du SAMU

Dès réception de l'alerte, le médecin régulateur :

- fait **suspendre tous les transferts** intra et inter hospitaliers (sauf transports urgents),
- alerte le Directeur Médical du SAMU, le Chef du Pôle Urgences-SAMU-SMUR ainsi que le Médecin d'Astreinte SAMU,
- prévient le Directeur Général du CHU ou son représentant pour le **déclenchement si nécessaire du Plan Blanc** du CHU de Nice et l'activation de la cellule de crise,
- prévient les Responsables Médicaux des UF CRRA 15, SMUR et Situations Sanitaires Exceptionnelles,



SAMU 06

# MISSIONS DU SAMU



## en cas de crise

### ■ Missions du Médecin régulateur du SAMU

- alerte le **Responsable Médical de la CUMP** (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique),
- constitue et envoie les **équipes d'intervention SMUR disponibles**,
- fait assurer si besoin **l'acheminement de toute ou partie du lot PSM 2** (Poste Sanitaire Mobile de 2ème génération) et de la remorque PMA,
- **met en alerte et déclenche les SMUR** du département ainsi que les **établissements de santé**,
- fait assurer le **rappel du personnel du SAMU/SMUR** (médecins, soignants, ambulanciers, administratifs),



SAMU 06

# MISSIONS DU SAMU



## en cas de crise

### ■ Missions du Médecin régulateur du SAMU

- Scinder la régulation en deux :

activité courante salle CRRA 15 / plan de secours en salle renfort

- Recenser dispo. plateaux techniques et lits (adultes/enfants) :

- des services de soins critiques (réanimation, soins intensifs)
- des services de chirurgie, de médecine, d'imagerie

- Assure l'acheminement des renforts médicaux demandés

- Oriente l'évacuation des victimes vers les établissements de santé publics et privés adaptés en tenant compte des pathologies, des capacités d'accueil et des plateaux techniques

**« bon patient au bon endroit au bon moment »  
pour éviter toute perte de chance**



SAMU 06



**Merci de votre attention**